

<https://www.eglisealareunion.org/?Mise-en-garde-contre-les-agissements-de-Denis-Kabiseba>

Mise en garde contre les agissements de Denis Kabiseba

- Actualité -



Date de mise en ligne : vendredi 12 janvier 2024

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

<https://www.eglisealareunion.org/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

Monseigneur Pascal Chane-Teng a adressé à l'ensemble des catholiques de l'île une mise en garde *« contre les agissements de Denis Kabiseba »*. Les fidèles sont invités à *« rester vigilants »* à l'égard de cette personne qui *« se présente comme prêtre, mais est inconnu dans le diocèse et n'a reçu aucune autorisation pour célébrer des messes, en public ou en privé ou célébrer toute autre activité pastorale »*. Cette mise en garde sera affichée dans les cures et les lieux de culte.

[Lire la mise en garde](#)